

CHARTRE EDUCATIVE DU LYCEE REGNAULT de TANGER

Madame, Monsieur,

Vous avez manifesté l'intention de confier à notre Lycée l'éducation de votre enfant. Ce choix nous honore autant qu'il nous oblige à préciser les responsabilités, belles et essentielles, qu'ensemble nous allons partager.

La justification du Lycée Regnault tient donc, tout entière, dans l'originalité de son ambition éducative et de ses caractères propres.

Cette ambition s'exprime au travers du Projet d'Etablissement dont la réécriture est en cours. Celui-ci affichera plusieurs thématiques fédératrices dont les suivantes :

- la première va de soi dans un établissement d'enseignement : viser à garantir à nos élèves une formation intellectuelle de la plus grande qualité, un parti pris de l'excellence.

- la deuxième intéresse la dimension éthique et morale de notre action, œuvre non seulement d'instruction mais aussi d'éducation fondée sur les valeurs et les traditions de "l'Ecole républicaine française". C'est autour de l'expression de ces valeurs que nous souhaitons organiser l'intégralité de la vie scolaire de notre établissement scolaire, des plus jeunes jusqu'aux plus grands, afin qu'elle soit le lieu d'apprentissage d'une citoyenneté libre et responsable.

Une présence vivante de la culture et de la langue françaises

Le choix du Lycée Regnault, c'est donc, en toute liberté, celui de la culture et de la langue française, le choix de la francophonie, cela sans rien renier de l'attachement à la culture et à la langue arabe.

Ce choix a la signification d'un véritable engagement de la part des familles qui y souscrivent. Les professeurs auront la tâche difficile d'enseigner les subtilités de la langue française à leurs élèves et, ainsi, de les initier à la réalité complexe de la France : historique, géographique, culturelle, sociale et humaine. Ils ne pourront pas, seuls, susciter le respect et l'attachement de leurs élèves à ce pays et à son patrimoine sans le soutien des parents eux-mêmes.

Sans cela, cette approche de la langue française, au lieu d'être vivante et riche, serait réduite à un exercice strictement scolaire où les élèves pourraient ne voir et ressentir qu'imposition et contrainte.

L'usage de la langue française dans notre Lycée répond, en conséquence, à une ambition plus large que celle, déjà très noble en soi, de véhiculer des connaissances.

Notre rôle est assurément de rendre chacun de nos élèves capable d'être demain, quelle que soit sa position sociale et professionnelle et en toutes circonstances, un médiateur éclairé et enthousiaste au service du dialogue interculturel. C'est le sens du soutien qu'apporte l'AEFE au projet de développer, un établissement scolaire dans ce contexte.

Une valorisation déterminée de la langue et de la culture arabes

Cependant, choisir le Lycée Regnault, c'est avec une conviction tout aussi forte et claire, choisir également la langue et la culture arabes pour tous ceux qui en font le choix.

Pour les élèves marocains, c'est avoir la pleine garantie que ce choix ne les éloignera pas, si peu que ce soit, de leur langue maternelle et de leur culture propre. Au contraire, il faudra veiller à éviter l'illusion de facilité qui pourrait résulter du caractère familier de cette langue maternelle. Les exigences culturelles et littéraires qui s'attacheront à l'enseignement de la langue devront être d'autant plus présentes pour compenser cette impression de facilité que l'usage naturel, quotidien et familial de cette langue pourrait générer.

Dans l'enseignement de la langue et de la littérature arabe, la prétention à l'excellence doit s'affirmer, plus encore, que pour les autres enseignements ; de telle sorte que le Lycée Français soit aussi, sans paradoxe aucun, un établissement de référence pour ces enseignements.

Pour les enfants français, scolarisés de droit dans l'établissement, il conviendra de ne jamais oublier que notre école se situe au Maroc. Tout en affirmant les liens qui rattachent l'établissement au système éducatif français, cette situation géographique particulière donne à notre lycée une identité bien différente de celles des établissements scolaires de France.

Une éducation participative culturelle et morale

Cette mission éducative qui, soulignons-le encore, dépasse le strict enseignement, est nécessairement une mission partagée. Confier ses enfants au Lycée Regnault, c'est accepter de ne jamais se dessaisir d'une responsabilité d'éducation culturelle et morale.

Culturelle :

L'attachement de nos élèves à la langue et à la culture françaises ne sera possible que si l'attrait de cette langue et de cette culture est préalablement présent chez leurs parents. Les parents qui ressentent cet attachement pour une meilleure connaissance de la France et de la francophonie seront à l'évidence capables de le faire partager à leurs enfants. Ils le manifesteront en usant de tous les moyens que la tradition ou la modernité nous offrent : le livre, l'audiovisuel, les voyages et séjours en France, les échanges linguistiques en famille... Choisir le Lycée Regnault sans avoir cette ambition relèverait d'une décision paradoxale dont l'éducation des enfants pâtirait.

Dans le même esprit, le respect et le goût que les élèves français doivent manifester à la langue arabe, à la culture et aux traditions du Maroc, ne sauraient s'affirmer sans les encouragements très vifs de leurs parents. Cette volonté parentale d'ouverture et de découverte culturelle, sociale et humaine du pays d'accueil, doit soutenir les attitudes et les efforts de l'élève, de telle sorte qu'il retire de son séjour, quelle qu'en soit la durée, le plus grand bénéfice en termes de compétences linguistiques et d'enrichissement culturel personnel.

Morale :

C'est par la dimension éthique et morale dont il est porteur qu'un enseignement devient éducation. En ce domaine l'action des parents est tout aussi fondamentale. C'est à eux qu'incombe, en priorité, cette formation morale. Cependant, l'école y a sa part. Aussi, lorsque cette école est librement choisie par les familles, ce qui est le cas du Lycée Regnault de Tanger, il est indispensable que coïncident les valeurs morales qui seront transmises dans la famille et dans l'école.

Pour les parents marocains, le Lycée pourrait apparaître comme un établissement scolaire privé ordinaire. Ce n'est pas le cas.

Etablissement appartenant au réseau des établissements de l'AEFE, placé sous l'autorité pédagogique, administrative et matérielle de l'Ambassade de France, le Lycée Regnault partage toutes les valeurs de l'Ecole publique française.

Ces valeurs s'incarnent en se fondant sur le principe de laïcité, qui bien compris, instaure un espace de respect des personnes, des différences et des identités culturelles dans un dialogue où chacun est reconnu dans sa liberté de conscience. Toute discrimination quelle qu'en soit la nature y est proscrite et chacun peut s'épanouir dans la limite du droit des autres à y disposer des mêmes libertés sans pression ni contraintes.

Ce ne sont pas là des considérations abstraites. Tout au contraire ces valeurs doivent inspirer, au jour le jour, la vie de notre lycée.

Sans une adhésion commune des familles et de l'école à ces valeurs, cette éducation participative culturelle et morale ne saurait exister.

Le dialogue éducatif

Le dialogue éducatif entre les enseignants et les parents, est la résultante de cette unité autour des valeurs de référence et de la volonté de partager la responsabilité éducative.

Deux exigences doivent caractériser ce dialogue éducatif : la confiance et le respect mutuels.

La confiance, c'est essentiellement celle que les familles doivent avoir en l'école qu'ils ont choisie et qu'ils témoignent à l'ensemble de la communauté éducative.

Le respect doit être réciproque et se traduire pour les enseignants par une reconnaissance de la légitimité éducative des parents et, pour ces derniers, par une reconnaissance de l'autonomie pédagogique et de la responsabilité des enseignants.

Dès lors, le dialogue peut s'engager. De vastes domaines s'ouvrent à la participation positive des parents à la vie scolaire, directement ou par l'intermédiaire de l'Association des Parents et des représentants qu'elle mandate dans les différentes instances.

Sur cette assise de respect et de confiance partagés chacun pourra, à tout instant, exercer une participation critique positive dont notre Lycée s'enrichira sans cesse.

Voici, dans ses grands traits, l'offre d'éducation que le Lycée Regnault peut faire en réponse à la demande d'inscription de votre enfant. Il vous appartient d'y réfléchir avec la plus grande attention avant même de nous confirmer votre intention d'inscription. Nous ne saurions trop insister sur l'importance de votre choix et sur celui de votre engagement, qui conditionneront toute la scolarité et l'éducation en général, de votre enfant.

Si, comme nous l'espérons vivement, au terme de cette réflexion, vous persévérez dans votre intention de nous confier l'éducation de votre enfant, vous nous en notifierez confirmation par la signature de cette charte éducative.

APPROBATION DE LA CHARTE EDUCATIVE DU LYCEE REGNAULT

Nous soussignés,

Père et mère de l'enfant :

né(e) le :

Nous avons été destinataires de la charte éducative. Après en avoir mesuré toutes les exigences, nous manifestons notre adhésion à cette charte éducative.

Notre engagement sera :

- de ne jamais nous dessaisir de notre responsabilité éducative de père et de mère et de soutenir l'action éducative du Lycée Regnault

- d'exercer cette responsabilité éducative en conformité avec les exigences qui caractérisent la tradition pédagogique française et qui inspirent la politique éducative du lycée français.

- d'entretenir avec le Lycée Regnault, au travers des enseignants et des responsables, une relation faite de confiance et de respect mutuels.

Fait à Tanger, le

Le père

La mère